# Formation Acteur prap 2S

## Formation Acteur en Prévention des risques liés à l'activité physique
## Option Sanitaire et Médico-Sociale

**Co-construire et participer à la démarche de prévention dans son établissement**

### Public cible

**Tout salarié de structure SMS engagé dans une démarche de prévention (ou un projet formation-action prap)**

### Prérequis

**Aucun prérequis n'est demandé**

### Durée

**4 jours, 28 heures**
**Répartis sur 3 semaines, avec un travail intersession**

### Nombre de Stagiaires par session

**10 personnes maximum**
**Il est recommandé d'être au moins 3 stagiaires**

### Lieu

**Tout secteur géographique, privilégiant l'Occitanie**

### Contact

**Valérie BRASSEUR**
**0677254890**
Valerie.brasseur@competencesdurables.fr

### Objectifs de la formation

L'acteur prap sera capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

### Les compétences et leur contenu

**Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement :**

- La démarche de prévention de l'établissement
- Les acteurs de prévention et leurs rôles

**Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues :**

- Les fondements sur les liens Travail / Santé
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- Analyse d'une situation de travail

**Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention**

- Les pistes d'amélioration organisationnelles, techniques et humaines

**Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi :**

- La démarche de l'Accompagnement de la Mobilité et ses composantes
- Les enjeux de l'Accompagnement de la Mobilité

### Modalités d'animation et moyens d'encadrement

**Méthode :** pédagogie active, respectant les étapes de l'adulte apprenant. Un souhait de se rapprocher au plus près de la réalité de travail des stagiaires.
**Technique :** Questionnement, brainstorming, mises en situation

### Modalités d'évaluation des acquis de la formation

Remise d'une attestation de compétences et d'un certificat « Acteur PRAP 2S » d'une validité de 24 mois si le candidat a validé les deux épreuves certificatives et a participé à l'ensemble de la formation.

### Le formateur

Titulaire du certificat de « Formateur prap » ou de « Formateur de formateurs prap » 2S valide.